

Partagez vos trajets et
faîtes des économies au quotidien



Saviez-vous que l'agglo propose sur son territoire des solutions de covoiturage via la plateforme **illicov** ?

Illicov, c'est quoi ? Les lignes de covoiturage illicov fonctionnent à la manière de lignes de bus : les conducteurs empruntent un itinéraire défini, s'arrêtent à des arrêts fixes où ils récupèrent et déposent les passagers.

Quels sont les avantages du covoiturage avec illicov ?

Les conducteurs : ils sont indemnisés entre 0,90€ et 2€ pour chaque passager transporté, selon la ligne empruntée.

Ils peuvent également augmenter facilement leur cagnotte grâce à un système de bonus, même s'ils roulent sans passagers. Cette dernière leur est versée chaque mois

La mobilité au sein de l'Agglo... Partie 2

en euros, par virement directement sur leur compte.

Les passagers : leurs trajets sont offerts durant l'expérimentation. Et pour covoiturer en toute tranquillité, des départs sont garantis aux heures de pointe. **Si les conducteurs font défaut, une solution de secours est mise en place** (un taxi ou un VTC par exemple).

Tout ceci sans contrainte d'organisation, pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien .

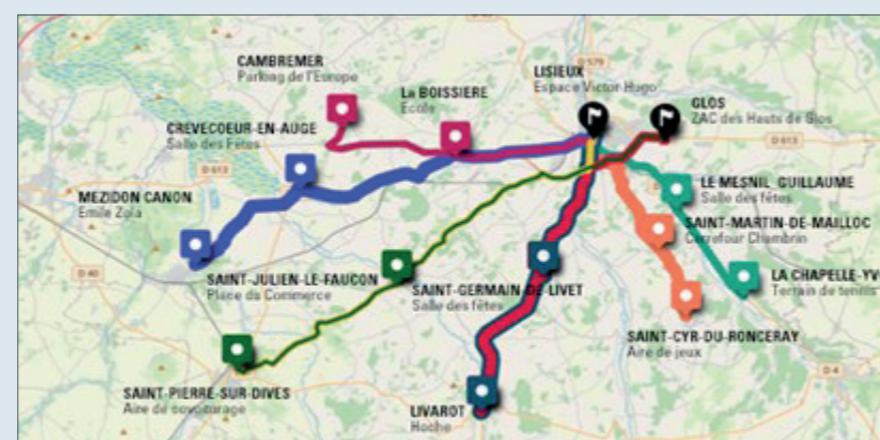
Conducteurs et passagers peuvent réserver leurs horaires en 1 clic ; à l'avance ou en dernière minute, sans avoir à entrer en

contact avec leur covoiteur.

Pour Cambremer, le point de prise en charge se situe sur le parking de l'Europe.



Pour s'inscrire et découvrir les lignes et leur fonctionnement, rendez-vous sur illicov.fr/ligne/lisieux/



Un point sur le Chaussidou

Sur l'avenue des Tilleuls, entre la sortie du bourg et les trois rois, le **chaussidou** a modifié les habitudes de circulation depuis déjà 18 mois. Cette solution visant à favoriser les mobilités douces (vélo, marche...) a trouvé ses adeptes, mais aussi ses détracteurs.

L'**ARD** (Agence Routière Départementale), dans son rapport d'étude, préconise de **modifier l'aménagement** (panneaux, signalisation, peinture sur la voie...) afin de le rendre plus visible et permettre une meilleure réduction de la vitesse moyenne sur le tronçon, réduction qui pour le moment n'est que marginale.

Mais l'ARD n'habite pas Cambremer. **Aussi aimions-nous recueillir votre ressenti sur l'utilité ou non de pérenniser cet aménagement sur un axe qui est de plus en plus fréquenté.**

Vous pouvez dès à présent donner votre avis :

- En flashant le QR code ci-contre.
- En remplissant le questionnaire joint et en le déposant à la mairie.
- En vous rendant sur le site de la commune (cambremer.fr) et en suivant le lien de consultation.

Agenda (entre autres...)

- 15-16 Mars Théâtre avec la troupe de St Aubin
- 25 Avril Concert de printemps
- 3-4 Mai 30ème Festival des AOC
- 7 au 14 Mai Expo. Cambremer durant la guerre
- 26-27 Juillet Festival Hurlu Belles Rues



Le mot de l'équipe municipale

Dans ce premier numéro de l'année, nous vous présentons des projets et services qui façonnent notre quotidien.

La Maison France Services est devenue au fil des années un lieu incontournable pour vos démarches administratives, avec un accueil toujours chaleureux.

Côté travaux, la salle des Perreaux, méritait bien notre attention. Elle va bénéficier d'une rénovation complète

afin d'offrir un espace fonctionnel et adapté aux besoins de tous.

Chaque action peut avoir un impact sur notre environnement... Au quotidien, nous générerons des déchets et nous vous proposons quelques gestes simples afin de réduire leur impact.

Le Chaussidou a maintenant dix-huit mois. Pensé pour améliorer la mobilité et la sécurité des usagers, il a été installé tout au long de l'avenue des

Tilleuls, depuis la place de l'Europe jusqu'aux trois rois. Mérite-t-il d'être ajusté, maintenu en l'état ou bien simplement supprimé ? À vous de nous le dire !

Enfin, une nouvelle solution de covoiturage est en test sur notre territoire : une façon simple et pratique de partager ses trajets quotidiens.

Bonne lecture et à bientôt pour échanger sur ces sujets !

Gros plan sur...

La Maison France Services



La Maison France Services de Cambremer : un lieu d'accompagnement au quotidien

Vous en avez sûrement déjà entendu parler : nichée au cœur de notre commune, à côté de la mairie, la Maison France Services (MFS) est devenue une véritable référence pour les habitants de Cambremer. Avec près de 900 visites et demandes chaque mois, elle figure parmi les plus fréquentées de l'Agglomération de Lisieux.

Un accompagnement sur mesure

Mais au fait, qu'est-ce que la Maison France Services ?

C'est un espace où vous pouvez être guidé dans vos démarches administratives en ligne auprès de 23 partenaires,

allant de la CAF à la CPAM en passant par la MSA ou encore France Travail. Sur rendez-vous, des permanences avec des organismes sociaux et institutionnels vous offrent une aide personnalisée.

Guylène et Karam vous accueillent chaque jour avec bienveillance et mettent à votre service leurs compétences et leur écoute.

Que ce soit pour une simple information ou pour des démarches plus complexes, notamment celles qui nécessitent une connexion en ligne, ils sont là pour vous accompagner et vous simplifier la tâche.

Et ce n'est pas tout ! La MFS de Cambremer abrite également un Point Information Touristique, où vous pouvez découvrir les richesses de notre territoire.

Une mission postale de proximité

En plus de ces services, la MFS assure des missions essentielles de l'Agence Postale :

- Dépot de courrier et de colis
- Achat de timbres
- Envoi de recommandés

Seules les opérations bancaires ne sont pas prises en charge, à l'exception d'un service de dépannage pour le retrait et le dépôt d'espèces.

Pour récupérer un colis ou une lettre recommandée, pensez à vous munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport ou permis de conduire). Si un proche doit le faire pour vous, il lui faudra également sa propre pièce d'identité et une procuration, à télécharger sur www.laposte.fr en cas de procuration permanente, ou sur l'avis de passage en cas de procuration ponctuelle.



Des permanences utiles pour toutes vos démarches :

Des experts à votre écoute !

Tout au long de l'année, divers professionnels tiennent des permanences à la MFS pour vous accompagner :

Impôts & finances publiques (DGFiP) :

Les démarches fiscales peuvent parfois sembler complexes, mais vous n'êtes pas seul ! Lors des permanences, un agent est là pour répondre à vos questions et vous accompagner dans diverses situations : déclaration de revenus, gestion du prélèvement à la source, ou encore compréhension de la taxe foncière.

Attention : aucun paiement en espèces ne peut être effectué lors de cette permanence. Il n'y aura ni encaissement par l'agent de la MFS, ni dépôt d'argent dans la boîte aux lettres.



Guylène et Karam vous accueillent avec le sourire tous les jours à la Maison France Services

Un conseiller numérique :

Besoin d'un coup de pouce pour uti-

liser votre ordinateur, smartphone ou tablette ? Le conseiller numérique vous aide à gagner en autonomie grâce à un accompagnement personnalisé

Le Point Conseil Budget :

Des difficultés financières ? Des questions sur la gestion de votre budget ? **Le Point Conseil Budget** est là pour vous accompagner en toute confidentialité. Son rôle est de vous aider à **y voir plus clair dans votre budget**, de vous proposer des solutions adaptées à votre situation et, si nécessaire, de vous orienter vers des aides financières ou des dispositifs de soutien.

Un Conciliateur de justice :

Vous êtes en désaccord avec un voisin, un artisan, un commerçant ou un bailleur ? Plutôt que d'entamer une procédure longue et coûteuse, le conciliateur de justice vous aide à trouver une solution à l'amiable. **Sa mission est d'écouter, comprendre et proposer un accord équitable** entre les parties, afin d'éviter un recours aux tribunaux. Son intervention est gratuite et confidentielle.

D'autres partenaires à votre service

Sur rendez-vous, vous pouvez aussi rencontrer :

- Les **assistants sociaux** de la Circonscription du Pays d'Auge Nord (02 31 91 17 95)
- Les **architectes-conseils du CAUE**, pour vos projets d'urbanisme et



**MAISON FRANCE SERVICES
DE CAMBREMER**

2, place de la mairie - Cambremer
02.31.63.95.98 // maisondeservices.cambremer@agglo-lisieux.fr

Horaires :

Lundi : 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15
Mardi : 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15
Mercredi : 8h45 à 12h45
Jeudi : 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15
Vendredi : 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h15
Samedi : 8h45 à 12h45

d'aménagement (02 31 15 59 60 – contact@caue14.fr)

- La **Mission locale de Lisieux Normandie**, qui accompagne les jeunes dans leurs recherches d'emploi, de formation, de logement et de santé (02 31 62 32 38 et www.ml-lisieux.fr).

Un seul lieu, mille services : la Maison France Services de Cambremer est là pour **simplifier votre quotidien** et vous offrir un accueil humain et bienveillant.

N'hésitez pas à pousser la porte, Guylène et Karam sont là pour vous aider !

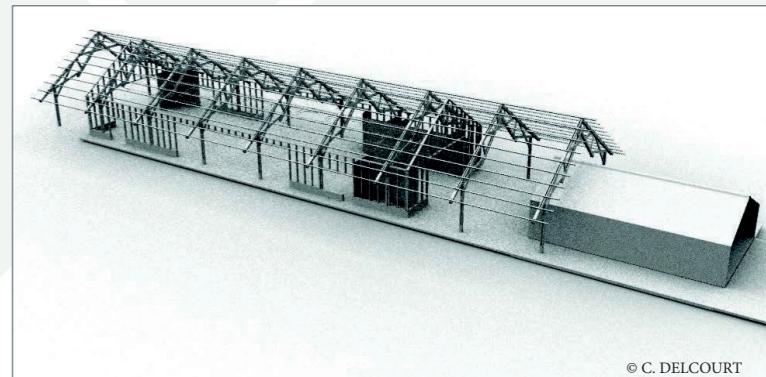
Travaux à venir pour la salle des Perreaux !

La salle des Perreaux, dont l'histoire remonte aux années 1950, était à l'origine une **halle démontable de Lisieux** avant d'être installée définitivement sur son site actuel dans les années 1970.

Aujourd'hui, elle accueille divers événements sportifs, associatifs et communaux.

Face à sa vétusté, la commune de Cambremer engage un projet de rénovation visant à la mettre aux normes **ERP** (Établissement Recevant du Public), tout en préservant

la simplicité et l'esprit du lieu. L'objectif est de créer un **espace couvert** et fermé, **sans chauffage ni isolation**, intégrant des « boîtes » modulaires pour la cuisine et les nouveaux sanitaires. Le projet met également l'accent sur le **réemploi**, avec la conservation de la dalle en béton et la possible réutilisation d'éléments de structure, comme les fermes.



© C. DELCOURT

Grâce à ces aménagements, la future salle offrira un **espace plus fonctionnel**, libéré de ses poteaux centraux, permettant d'accueillir spectacles, activités, réunions et événements divers dans les meilleures conditions.

Bien vivre ensemble à Cambremer

Pour le deuxième volet de cette nouvelle rubrique sur les incivilités, nous avons choisi d'aborder le sujet de ces déchets que nous générons tous au quotidien et qui encombrent trop souvent la voie publique de notre commune.

Pour lutter contre l'éventration des sacs poubelles déposés au sol par des animaux domestiques qui divaguent encore trop souvent, **des conteneurs ont été installés** pour recueillir les déchets dans le centre bourg.

L'objectif est de limiter le recours coûteux à une entreprise spécialisée dans l'éradication des nuisibles attirés par le contenu des sacs et éviter également que notre équipe technique n'intervienne pour nettoyer les sites de dépôse, ce qui se fait évidemment au détriment d'autres actions qui pourraient être menées sur la commune.

Vous aurez remarqué que nous avons retiré les petites poubelles dans le bourg qui étaient endommagées et ne permettaient pas le tri des déchets : **nous testons et comparons actuellement différents types de contenants qui seront réinstallés à des endroits «stratégiques» d'ici cet été.**

Il est important que nous adoptions tous des pratiques plus **«vertueuses»** afin de préserver non seulement notre qualité de

vie, notre environnement, mais également la santé publique.

Voici donc quelques exemples - bien entendu non exhaustifs - de bonnes pratiques qui pour beaucoup seront des évidences; cependant, compte tenu de ce que nous pouvons constater autour de nous, un petit rappel nous paraît nécessaire.

Utilisons systématiquement les sacs jaunes mis à disposition gratuitement à la mairie et respectons scrupuleusement les consignes de tri en vigueur (<https://www.lisieux-normandie.fr/au-quotidien/dechets/compostage-dechets/tri-des-dechets>).

Continuons à nous rendre en déchetterie ou dans les ressourceries pour y déposer ce qui nous encombre ou ce qui ne peut être trié.

Utilisons le site de compostage collectif des bio déchets situé près de la gendarmerie. Ces déchets représentent 30 à 40% du contenu de nos poubelles et vous réduirez ainsi le nombre de sacs déposés chaque semaine au point de collecte.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, venez retirer gratuitement en Mairie un bio seau qui recueillera vos déchets de cuisine : au bout de 9 à 12 mois, ils seront transformés en compost que vous pourrez ensuite récupérer -là aussi gratuitement- pour vos

plantations.

Si vous avez un jardin et que ce n'est pas encore fait, équipez-le gratuitement d'un bac à compost : il suffit de vous connecter sur l'adresse <https://www.lisieux-normandie.fr/au-quotidien/dechets/compostage-dechets/tri-des-dechets> et de suivre les instructions.

Limitons le volume des emballages que nous ramenons à la maison en privilégiant la réutilisation de ceux-ci lors de nos achats et / ou achetons nos denrées en vrac quand cela est possible.

Débarrassons nous des suremballages et emballages directement dans les magasins où nous réalisons nos achats ; en effet, de plus en plus d'enseignes mettent à la disposition de la clientèle des conteneurs de tri où déposer cartons/films plastiques...

Évitons de «tenter» les animaux sauvages ou domestiques errants en accrochant nos sacs de tri sur notre bac à roulettes ou posons-les sur les conteneurs.

Cette somme de petits gestes simples, faciles à adopter par chacun, nous aideront à diminuer le nombre d'incivilités liées à la dégradation de notre cadre de vie et qui polluent -dans le sens littéral du terme- le quotidien de tous. Sus aux incivilités liées aux déchets !

Le festival des AOC-AOP cherche des bénévoles !

Les **3 et 4 mai** prochain se tiendra la **30^{ème} édition** du festival des AOC à Cambremer...

A cette occasion, et comme chaque année, les parkings seront tenus par les bénévoles, au profit des associations de la commune.

Nous avons besoins de vous pour rejoindre l'équipe !

Vous êtes disponibles à cette date et souhaitez donner un coup de pouce à une association communale ?

N'hésitez plus ! Vous pouvez contacter Sylvie Samson au **06 76 78 06 03**

